

rue de Gruyères.

## Liquidation.

enveloppes à 2 fr. 50  
1,000 feuilles de pa-  
pote in-4 3 fr., in-8 1 fr.  
de 500 feuilles. 100,000  
écrite par 100 à 5 fr.  
ets à 1 fr. le cent. 80,000  
r d'emballage à 3 fr. 50  
ne donne n'importe quelle

ent et échantillon gratuit

que de Papeterie  
DERHAUSER  
NCHEN (Sol.).

## ÉPUISEMENT :

iques nouv. pruneaux secs,  
g. nouv. quartiers poires,  
du miel, fr. 4.10. — 10 kg.  
es acides, pelées, fr. 6.20.  
INIGER, Boswil.

## charpentiers

chez BERTSCHY FRÈRES, entre-

## re ou à louer :

aison sise à Vuadens.  
Romain MORRET, fien Joseph.

## demande

ante pour travailler à la  
ider au ménage. Entrée de  
r à l'agence Haasenstein &

## louer :

tobre prochain, au centre de  
logement avec cuisine,  
errasse.  
A. FERRER-BERTHET, Bulle.

## louer :

ment de 3 chambres, cui-  
er et part au galetas.  
l'imprimerie de la Gruyère,

## re à vendre :

ressorts neufs, chez  
à Bulle.



## MERVEILLEUX!

ai SAVON aromatique

## nit de lis

ERGMANN & Cie,  
e cour, à Dresde et Zurich,

plus efficace et le plus pro-  
éruptions importunes, les

eur, les boutons, les dartres,  
entre une peau dure, sèche

l'imprimerie de la Gruyère, à  
antimes la pièce.

DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

notures,

de laiterie, etc.

ER A LETTRES

IS DE MÉNAGE

à 10 cent.

PES COMMERCIALES

son sociale imprimée,

is 4 fr. 50 le mille.

CHOCOLAT

SUCHARD

AO SOLUBLE

QUALITÉ

EXCELLENTE PRIX

MODÉRÉS

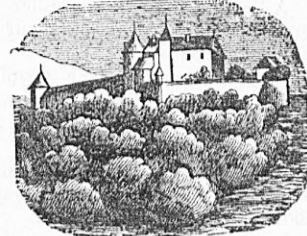
SE TROUVE

PARTOUT.

Emile Lenz, imp.-éditeur.



## LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50

... 6 mois, &gt; 2 50

Etranger... 1 an, Fr. 9 —

... 6 mois, &gt; 5 —

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 4<sup>45</sup> 8<sup>40</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>37</sup> 4<sup>33</sup> 7<sup>28</sup> 10<sup>52</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein &amp; Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, pl. de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 17 juin 1898.

## Subventions scolaires.

La question des subventions fédérales à l'enseignement primaire prend corps. On sait que les directeurs de l'instruction publique de la plupart des cantons se sont réunis plusieurs fois, à Lucerne et à Zurich, afin d'élaborer un projet s'inspirant des idées du regretté M. Schenk. Les discussions ont été longues, les divergences d'opinions entre les différents groupes étant assez profondes. Tandis qu'un certain nombre de cantons se refusaient absolument à admettre l'immixtion de l'autorité fédérale en matière scolaire, d'autres voulaient trancher tout d'abord la question constitutionnelle, tandis qu'un troisième groupe voulait laisser au Conseil fédéral le soin de se prononcer sur ce point.

Finalement, le gouvernement de Zurich a été chargé de rédiger le projet définitif, lequel a été remis à l'autorité fédérale. Il énumère les nombreux buts auxquels devront être destinées les subventions et veut que ces dernières soient réparties entre les cantons non pas au prorata du nombre d'habitants, mais du nombre des postes d'instituteurs primaires; c'est là que consiste surtout la différence entre l'ancien et le nouveau projet.

Le correspondant bernois de la *Revue* ne met pas en doute l'utilité d'une loi semblable au point de vue de l'instruction primaire, mais il croit que le moment actuel n'est pas propice à une telle entreprise. Non seulement les Chambres fédérales ont en ce moment suffisamment de pain sur la planche pour s'occuper pendant plusieurs sessions, mais la nouvelle loi entraînerait des dépenses qu'on estime à deux millions et qui mettraient

fortement à contribution le budget fédéral. Il faudra trouver de nouvelles recettes pour subvenir aux frais des assurances et l'on a prononcé le gros mot de monopole du tabac; les subventions scolaires occasionneront encore de nouvelles dépenses et comment les couvrira-t-on? Peut-être la situation ne sera-t-elle éclaircie que lorsque la nouvelle loi pourra être présentée aux Chambres; c'est à espérer.

Avec plusieurs de nos confrères, nous ne partageons pas les inquiétudes de la *Revue*. Nous estimons au contraire que la question est de celles que tous les hommes de progrès ne doivent pas abandonner, et nous comptons que M. Lachenal, actuellement au Département de l'intérieur, en continuera l'étude, ce qui prendra encore un certain temps, après quoi le projet pourra être discuté.

Il y a dans l'instruction primaire de certaines régions de la Suisse des lacunes telles que notre dignité et notre intérêt national nous commandent de ne pas les négliger. Elles peuvent se résoudre sans porter atteinte à l'autonomie des cantons et nous faisons des vœux pour que nos instituteurs fribourgeois, qui sont en général si mal rétribués, soient bientôt mis au bénéfice d'une amélioration que le canton ne peut pas leur accorder.

Depuis que la toquade de l'Université absorbe le plus clair de nos ressources, tout ce qui concerne l'instruction primaire est mis à l'arrière-plan et les pionniers de l'intelligence risquent fort d'être encore longtemps méconnus si la Confédération, toujours généreuse, ne prend pas en main leur défense.

Les millions nécessaires ne sont pas difficiles à trouver; un peu d'économie dans les dépenses militaires y suffiraient.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

## AU PALAIS DES ROSES

CONSTANTINOPLE, 1793

PAR FRANCIS TESSON

Tout en la dévorant des yeux, celui-ci se tenait immobile derrière son rideau de verdure. Rien, ni frémissement du feuillage ni froissement du sable, ni mouvement, ni bruit ni souffle, ne pouvait faire soupçonner la présence d'un être vivant.

Et néanmoins Fathmé se sentait attirée, sans savoir pourquoi, vers cet arbre que rien ne distinguait de ses congénères du jardin. Sa vue y restait comme attachée. Il lui semblait entrevoir, filtrant à travers la masse feuillue, deux lueurs, deux points lumineux, deux rayons.

Elle commença par se dire :

— Suis-je folle? Il n'y a rien.

Mais à mesure qu'elle s'hypnotisait davantage à regarder, le scintillement se précisait.

Où, positivement! quelque chose brillait, dans le noir du feuillage, à hauteur des yeux, au fond, tout au fond.

L'idée d'un danger ne lui vint pas. Elle supposa :

— Ce sont des lucioles! Des vers luisants!

Ses mains battirent d'aise.

— Oh! les vers luisants! Quelle jolie chose! Je veux les voir de près.

La curiosité la brûlait.

Prompte comme la pensée, elle écarta les branches.

Le geste fut si rapide et si imprévu que le vicomte n'eut pas le temps de se rejeter en arrière pour se dérober.

Son saisissement fut extrême et lui arracha un double cri de frayeur et d'indignation.

Et quoi! Elle n'était point seule en cette retraite, où elle se croyait si bien à l'abri de toute indiscretion! Et quoi! Un homme était là, caché dans l'ombre, dont les yeux ardents comme des braises la dévisageaient effrontément! Oe qu'elle prenait pour le scintillement de bestioles lumineuses, c'était le rayon visuel de ce profanateur téméraire, qui avait l'insolence de la guetter, de la surprendre dévoilée et nue de visage!

Elle appela d'une voix étranglée :

— A moi, Mourzouck!

En même temps elle s'élançait pour fuir.

L'effroi qui la poignait la fit trébucher. Pen s'en fallut que son front ne heurtât le sol et que sa délicate beauté ne se meurtrit au gravier des allées.

Deux bras qui la ressaisirent empêchèrent sa chute, tandis qu'une voix lui murmurait, respectueuse et suppliante :

— Silence au nom du ciel! Vous ne courez aucun danger : je ne suis ni malfaiteur ni larron; mes intentions sont pures. Le hasard seul m'a mené en ce lieu. J'allais me retirer, quand vous m'êtes apparue belle comme une vision du paradis. Vous avoir admirée, voilà mon crime; est-ce à vous de m'en punir? Si vous appelez c'est pour moi la mort : ils viendront. Ils me prendront. Ils me tueront.

Jamais Fathmé n'avait ouï parole humaine résonner d'un timbre si doux, si chaud et si caressant. Elle en fut toute remuée. Sa frayeur se calma comme par enchantement; de crainte d'attirer la colère de ses sœurs sur celui qui si gentiment l'implorait, elle n'eut garde d'appeler à l'aide et se contenta de soupirer :

— Allah bon et miséricordieux! Quelle aventure!

Enhardi par son silence, Jean avait mis un genou à terre et effleurait chastement des lèvres les mains de la jeune princesse.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

## CHAMBRES FÉDÉRALES

Mardi, le Conseil national a discuté, entre autres, le projet de loi interdisant la fabrication et la vente des allumettes phosphoriques. La commission a élaboré un contre-projet dont la forme diffère sensiblement de celle du projet présenté par le Conseil fédéral.

L'entrée en matière a été votée à l'unanimité, puis on a adopté les principaux articles du projet dans la teneur que lui a donnée la Commission.

Mardi, le Conseil a adopté la loi qui défend la fabrication et la vente des allumettes à phosphore jaune.

Il adopte un postulat invitant le Conseil fédéral à étudier la question de savoir comment, pour les fournitures militaires, l'administration pourra se mettre en relations directes avec les producteurs.

Le postulat de la commission au rapport de gestion au sujet des livraisons à l'armée est adopté à l'unanimité sous cette forme :

« Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il ne serait pas possible, dans les adjudications des fournitures de subsistances à l'armée, de tenir compte davantage qu'on ne l'a fait jusqu'ici des intérêts de l'agriculture ».

Le Conseil aborde ensuite le projet relatif à l'unification du droit.

M. Kurz, rapporteur allemand, M. Rossel, rapporteur français, au nom de la majorité de la commission, recommandent l'entrée en matière.

Hier, le Conseil a repris la discussion relative à l'unification du droit. M. Fazy recommande d'exclure la peine de mort.

Le Conseil des Etats a poursuivi mardi l'examen de la loi sur l'assurance obligatoire en cas de maladie. Une longue discussion s'est engagée à propos de l'art. 52 qui autorise les assurés à choisir librement le médecin qui doit les soigner.

Après une courte discussion, cet article a été adopté tel quel, en laissant ainsi aux assurés toute liberté pour choisir leur médecin.

— Ce que j'ai fait est mal, je l'avoue : cette retraite où je vous ai surprise aurait dû m'être sacrée. Pardonnez-moi : c'est la splendeur de votre beauté qui m'a ébloui. De loin je vous ai prise pour une immortelle. J'ai voulu m'assurer que vous êtes réellement vivante et femme par la grâce autant que par la bonté. Maintenant que je vous ai approchée, maintenant que ma bouche a touché votre main, il suffit. Je vais partir. Restez en paix et oubliez, s'il se peut, mon audace. Moi, j'emporte d'ici votre image que rien n'effacera de mon souvenir.

Ces mots prononcés dans un sourire la ravissaient. Ils ressemblaient aux accents du rossignol, mais proférés cette fois par une bouche humaine.

Ses longs cils, que la pudeur tenait abaissés, palpitèrent et se soulevèrent, et curieusement son regard se coula vers Jean à la dérobée.

Allah! Allah!

Il lui parut si tendrement fier en sa pose suppliante, si charmant et si beau en sa juvénile audace, que son cœur, son chaste cœur de vierge, en fut secoué comme d'un coup de foudre; mais d'un coup de foudre qui donnerait la joie et non la douleur.

Et cette joie était si intense que Fathmé en oubliait que son visage — cette partie de soi-même que toute musulmane cache jalousement aux profanes, — son visage à nu, les regards de cet étranger le défloraient impunément.

Le sentiment de la situation lui revint tout à coup, un flot de pourpre, la rougeur de la pudeur prise en faute, lui monta au front. Elle cacha sa honte entre l'écartement des doigts :

— Oh! princesse, folle princesse Fathmé! quelle imprudence! soupira-t-elle. Sans voile, te laisser voir, sans voile, à un homme!

Jean lui avait repris les mains avec douce violence :

— Un mot encore, je vous en prie, avant de nous quitter pour jamais : un mot qui fera ma joie, ou ma douleur.

A l'art. 68, M. le conseiller fédéral Hauser a prononcé un long discours sur les conséquences financières de la loi.

Le Conseil des Etats a terminé la nomination de toutes ses commissions permanentes.

M. Cardinaux fait partie de la commission du budget.

La commission des chemins de fer est composée de MM. Zweifel, président, Golay, Munzinger, Pythou, Stössel, Winiger, Wirz.

Le Conseil a repris, hier, le débat sur le projet d'assurance-maladie.

Le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le récent mouvement des Italiens en Suisse vient de paraître. Ce document est consacré à l'exposé détaillé du mouvement en Suisse et des mesures prises à cette occasion par les autorités fédérales et cantonales.

**Tir fédéral.** — La 7<sup>e</sup> liste des dons d'honneur pour le tir fédéral de Neuchâtel atteint la somme de 9332 fr. Le total des sept premières listes se monte à ce jour à 139,184 fr.

Le délai d'inscription pour le concours de sections et de groupes du revolver est prolongé jusqu'au 30 juin.

**Grutli.** — Le comité central de l'Association du Grutli a décidé : 1<sup>o</sup> L'assemblée des délégués aura lieu cette année à Lucerne. — 2<sup>o</sup> Une enquête sera instituée par les ouvriers au sujet de la révision de la loi sur le travail dans les fabriques. Cette enquête sera faite par l'association avec le concours des comités des autres associations. — 3<sup>o</sup> Au sujet du monopole des blés, des négociations sont à ouvrir avec les comités des autres associations socialistes (parti démocrate-socialiste et Gewerkschaftsbund).

**Secrétariat agricole.** — Le comité de la Fédération des agriculteurs suisses a ratifié le contrat d'engagement du D<sup>r</sup> Laur comme secrétaire agricole suisse et a nommé comme adjoint, en remplacement de M. Gendre, démissionnaire, M. Nater, maître à l'école d'agriculture de Cerlier. Le secrétariat commencera à fonctionner le 1<sup>er</sup> juillet. Il aura son siège à Berne.

**Lutte contre l'alcoolisme.** — Le comité de la Ligue internationale des adversaires de l'alcool ouvre un concours pour la composition d'un écrit populaire de quatre feuilles d'impression, petit in-8<sup>o</sup>, pour la propagande en faveur de l'abstinence. Délai de livraison jusqu'au 30 septembre. Prix : 500 fr. Le jury est composé de MM. T.-Ch. Burckhardt, Stegemann, journaliste, et Ad. Vögelin, tous trois à Bâle. Les manuscrits doivent être envoyés à M. Blocher, directeur, à « Neue-Welt », près Bâle.

**Commerçants.** — La Société suisse des commerçants organise, après son assemblée de délégués du 9 juillet, une fête centrale à Zurich, les 10 et 11 juillet prochain, afin de célébrer le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation. La plus grande section du giron fédéral, la Société des commerçants de Zurich, s'est chargée de l'arrangement de ces jours de fête et fera tout son possible pour préparer aux participants un accueil cordial et quelques heures agréables. La Société centrale étant com-

posée de 49 sections avec 5000 membres environ, la fête deviendra certainement un rendez-vous imposant des commerçants suisses.

(Communiqué.)

**Vins.** — Le marché et exposition des vins vaudois aura lieu du 10 au 17 septembre, à Lausanne, et coïncidera avec le Congrès international d'agriculture. Il sera combiné avec une exposition de raisins, sous la direction de la station viticole; il sera exposé également des eaux-de-vie de lie et de marc, ainsi que des outils aratoires. M. Viquerat, conseiller d'Etat, chef du département de l'Agriculture, est président d'honneur.

**Un sanatorium.** — La création, à Davos, d'un sanatorium pour les tuberculeux allemands paraît assurée.

Un docteur en médecine hanovrien, décédé dernièrement à Berlin, a légué à cette œuvre une somme de 100,000 marks. Le Comité allemand spécial de Davos dispose de 116,000 marks.

On calcule donc qu'il ne faut plus qu'une centaine de mille marks pour mener l'œuvre à bonne fin, et on ne doute pas de réunir cette somme en Allemagne.

Le sanatorium de Davos recevrait surtout des personnes d'une situation de fortune modeste, ecclésiastiques, instituteurs, employés, etc.

**Zurich.** — Le tir cantonal zuricois a lieu sur un nouvel emplacement connu sous le nom « d'Albisgütli ». On dit merveille de ces installations, qui n'ont pas coûté moins de 1,200,000 fr. à la Société des carabiniers zuricois et à la ville de Zurich. L'emplacement, y compris tous les bâtiments, occupe un espace d'environ 78,000 mètres carrés. Le stand seul a coûté 270,000 fr. A proximité s'élève la cantine pouvant contenir plus de 1200 personnes, avec une grande salle destinée aux tireurs, des logements et des locaux pour les consommateurs. De l'Albisgütli, la vue s'étend sur le lac, le Zürichberg et les Alpes. C'est un vrai paradis, disaient, le premier jour du tir, bon nombre de visiteurs enthousiastes.

Le café Snell, quai de la Limmat, est le rendez-vous des Allemands du Nord; ils y ont un cercle, le « Smöck Club ». Dimanche soir, un certain nombre de membres de ce club vidaient en commun des chopes de bière. Vers 10 heures, l'un d'eux, âgé de 25 ans, qui avait bu plus que de raison, s'éclipsa sans qu'on sût où il s'était dirigé.

Pris de sommeil, l'Allemand était monté au deuxième étage, avait pénétré dans une chambre quelconque et s'était jeté tout habillé sur le premier lit qu'il avait rencontré. Les tenanciers du café, en allant se coucher, le trouvèrent endormi là, car c'est dans leur chambre qu'il était entré. Mais, chose horrible, il s'était étendu sur le berceau de leur fillette, âgée de trois ans, et, lorsque le cafetier eut jeté le dormeur à la porte, il constata que la pauvre enfant était morte : elle avait été étouffée.

**Berne.** — A Tramelan, le nommé Alcide Mercerat, représentant de commerce, marié et père de famille, a été tué au cours d'une rixe. Il a eu le crâne fracturé à coups de pierres. Deux individus ont été arrêtés.

**Zoug.** — Le Grand Conseil de ce canton s'occupe actuellement d'un projet de loi sur l'ins-

De la main, Jean désigna la crête du mur; puis, montrant l'échelle de Mourzouck dans l'herbe, il expliqua gaiement :

— Avec ceci, j'escaladerai cela. Et vogue la galère !  
— Est-ce donc possible ?  
— Bast ! simple jeu d'enfant. J'ai fait plus fort, pour pénétrer ici : l'échelle manquait; point d'aide; rien que mes bras. N'importe. J'y suis entré, j'en sortirai.

La crânerie, la crânerie juvénile et un peu fanfaronne a toujours séduit les filles d'Ève, à quelque caste qu'elles appartiennent. Jean de Rochevert en grandit de vingt condées dans l'estime de la princesse Fatmé. Elle ne fut pas éloignée de le considérer comme un dieu, comme un jeune dieu vaillant à qui nul obstacle ne résiste.

Lui, cependant, avait dressé l'échelle contre le mur. En trois bonds, il fut sur la crête. Mais, avant de commencer la descente du côté de la rue, il envoya du bout des doigts une envolée de baisers à l'adresse de l'adorable créature qui d'en bas admirait sa désinvolture et son adresse.

— Adieu ! Pensez quelquefois à votre serviteur, charmante princesse. Moi, je songerai à vous toujours.

Malgré la protection du voile, le visage de Fatmé s'empourpra de la naissance du cou à la racine des cheveux. Son sein battait et palpitait; une larme douce glissa au bord de sa paupière.

— Qu'Allah vous garde de tout mal, mon beau seigneur, balbutia-t-elle.

Et les doigts mignons, à travers la mousseline du hyachmack, allèrent caresser sur la pourpre des lèvres quelque chose, quelque chose de suave et de parfumé, que la brise complice emporta jusqu'au bel étranger.

(A suivre.)

truction primaire. Il a fixé le traitement minimum des instituteurs à 1300 fr., plus le logement gratuit ou une indemnité annuelle de 200 fr.

Ce fait vient à l'appui du mouvement inauguré dans notre canton par le personnel enseignant primaire pour l'augmentation des traitements. On sait que, chez nous, le minimum du traitement est de 800 fr. et le maximum 1000 fr.

**Grisons.** — Dans la forêt de Rheinwald, sur l'Alpe Arena, près d'Ufenen, un ours a tué huit moutons. Il n'a pas été possible de capturer le carnassier, bien que des battues aient été organisées immédiatement.

**Vaud.** — Dimanche, vers 1 heure de l'après-midi, un homme d'un certain âge, inconnu dans le pays, se promenait au bord du lac dans le voisinage des villas Dubochet, à Clarens. Tout à coup, quelques pêcheurs qui se trouvaient à proximité entendirent le bruit d'un corps qui plongeait dans l'eau : le promeneur avait disparu. Malgré la célérité mise par deux ou trois courageux citoyens, le lac avait déjà fait une victime de plus. Le cadavre, ramené non sans peine sur le rivage, a été transporté à la Morgue, et son identité n'a pu être reconnue jusqu'à maintenant; aucun objet : montre, carnet ou mouchoir, n'a été retrouvé sur le malheureux, qui peut être âgé de 60 à 65 ans.

**Valais.** — Un grave accident s'est produit à Stalden. Un canon avec lequel on tirait pour célébrer la Fête-Dieu a fait explosion. Un des servants a eu la main gauche arrachée, un autre la main droite.

**Neuchâtel.** — Les 11, 12, 13, 14 et 21 juillet, à 3 heures de l'après-midi, au Rond-Point du Crêt à Neuchâtel, auront lieu des représentations de la pièce historique de M. Philippe Godet, *Neuchâtel suisse*. 600 (six cents!) acteurs et figurants y prendront part. Le spectacle durera environ trois heures et demie. Devant la scène, trois mille spectateurs pourront s'asseoir à l'aise.

La pièce comprend une partie dramatique, une partie lyrique et une partie musicale. Les deux dernières serviront d'intermèdes et de lien entre douze tableaux, embrassant quatre siècles d'histoire.

**Genève.** — La tempête a été la cause d'un épouvantable accident au Bois-des-Frères. Une maison en construction a été couchée sur un de ses côtés, en tuant un ouvrier et en blessant grièvement deux autres.

ÉTRANGER

**Guerre hispano-américaine.** — Une dépêche de Manille dit que les insurgés se trouvent à 2 kilomètres de la ville; celle-ci est complètement cernée. Dans la nuit, des combats se produisent constamment. Les insurgés veulent s'emparer de Manille et y établir un gouvernement permanent avant l'arrivée des troupes de débarquement américaines. Dès l'arrivée de celles-ci, les Américains ont l'intention de bombarder la ville. Le consul d'Allemagne a mis en sûreté, à bord des navires allemands, environ 300 nationaux allemands et suisses.

Un télégramme de Guantanamo annonce que, dans un combat qui eut lieu mardi, le camp espagnol situé à 5 milles des retranchements des Américains aurait été détruit, ainsi que les puits.

Les insurgés ont coopéré à l'action; ils ont eu 2 tués et 4 blessés. 15 cadavres espagnols auraient été retrouvés.

Le *Vesuvius* a bombardé lundi Santiago, où il a causé quelques dégâts.

Le *New-Orléans* a détruit partiellement mardi les nouveaux retranchements à l'est du fort Morro.

**France.** — A la suite de différents votes, accompagnés de scènes assez tumultueuses, M. Méline a remis mercredi après midi au conseil des ministres, à l'Élysée, la démission du cabinet, que M. Faure a acceptée.

MM. Loubet, président du Sénat et Deschanel, président de la Chambre, ont rendu visite hier à M. Faure. Ils paraissaient d'accord qu'il conviendrait de former un cabinet de conciliation et d'apaisement, qui permettrait de gagner 40 voix pour assurer une majorité républicaine, à l'exclusion de la droite.

— La cour d'assises de Paris s'est occupée mercredi de l'affaire d'Étiévent, cet anarchiste qui, le 19 janvier, blessait à coups de couteau plusieurs agents. Au début de l'audience, Étiévent refuse de répondre aux questions habituelles du président. Il dit à ce dernier : « La loi est une comédie,

jouez là tout seu-  
moins, le réquisi-  
s'adressant au ju-  
la loi, je ne tien-  
de circonstances  
de délibérations,  
affirmatif sur to-  
ces atténuantes.  
En attendant le  
que. Vive l'anar-

**Autriche-**  
s'est abattu le  
pluies torrentiel  
nombreux bâtim  
une fabrique qu-

**Orient.** —  
lieu entre des  
Les Albanais  
population a pr-  
ténégro.

Le ministre d-  
ses représentati-  
cident et d'autr-  
prendre des me-  
sion de sang se-

**Etats-Unis**  
voix contre 91,  
xion de Hawaii.

CANT

**Conseil d'**  
1898. — Le C-  
mune de Châte-  
tobre le lundi 6  
cela à partir de

Le Conseil n-  
M. l'abbé Z-  
membre délégu-  
cole du cercle

M. Dougoud  
des poids et  
(Gruyère, Glân-  
rondissement (

**Tribunal**  
Juge cantonal,  
corps, en remp-

**Recours 2**  
déclaré bien fo-  
avocat Bielman  
Zahad, à Nied-  
Conseil d'Etat  
tente d'auberg-  
rêt sur le fait  
rapport à des  
dans d'autres

**Affaire H**  
terthurer Tag-  
ployé postal A-

tout en niant  
crime. Il avou-  
à Genève, pou-  
son revolver;  
camarade, qui  
le train de nuit  
musicien et du  
dans le même  
il dit que, pris  
dant que son

Lorsque, en  
lui fait remar-  
son revolver,  
il ne trouve p-  
pleurer.

On s'attend  
complets d'ici

Monsieur  
cier du Tira-  
toute la par-  
leur de faire  
naissances  
mère, sœur,  
sine,  
**Madame**  
morte chrê-  
6 heures, à  
L'enterre-  
**che le 19**  
Bulle. le 19  
Cet avis tien-

Est-ce votre colère que je dois craindre? Est-ce votre indulgence qu'il m'est permis d'espérer?

Elle se dégagea vivement de l'étreinte. Mais si le geste était sévère, la bouche souriait.

— D'abord, en vous voyant, j'ai eu bien peur, dit-elle. Mais vos paroles m'ont rassurée. Comment vous en voudrais-je? Vous paraissez si loyal et si bon. Allez en paix. Je vous pardonne. Adieu. Partez, partez vite, je vous en conjure : des moncharabys du palais, on pourrait vous voir. Il s'agit de ma réputation. Il s'agit pour vous de la vie.

Pour se mettre en règle avec la pudeur, elle avait enroulé son hyachmak autour du visage; mais en ayant soigné la coquette! — de ménager un interstice dans les plis de la mousseline, une ouverture indiscrette par où glisser l'éclair du regard.

Jean témoigna de son obéissance, en s'éloignant. Mais il le fit lentement, à reculons, sans se résoudre à détourner d'elle ses yeux éblouis.

Et voilà qu'elle, à son tour, par une étrange éclosion de sympathie, se sentait prise d'angoisse à l'idée que ce jeune homme, dont, l'heure d'avant, elle ne soupçonnait pas même l'existence allait pour toujours disparaître de sa vie.

Et sans la poussée d'une attraction irrésistible, d'un pas inconscient, dans la seule joie de prolonger de quelques minutes encore le plaisir de le voir, elle avançait vers lui à mesure qu'il reculait d'elle.

C'est ainsi qu'ils dépassèrent le térébinthe.

La muraille alors se démasqua devant eux, haute et lisse, toute recrépie de ciment rose, avec sa porte de cèdre massif solidement cadénassée et verrouillée.

Nulle brèche; aucune ouverture; point d'issue.

— Par où donc sortir d'ici? s'informa Fatmé inquiète.

Jouez là tout seul. » Après les dépositions des témoins, le réquisitoire et les plaidoiries, Etievent s'adressant au jury lui dit : « Je ne reconnais pas la loi, je ne tiens pas à la vie; je ne réclame pas de circonstances atténuantes. » Après 45 minutes de délibérations, le jury revient avec un verdict affirmatif sur toutes les questions sans circonstances atténuantes. Etievent est condamné à mort. En entendant le verdict, il s'écrie : « Je m'en moque. Vive l'anarchie! »

**Autriche-Hongrie.** — Un violent orage s'est abattu le 11 juin sur la ville d'Agram. Les pluies torrentielles ont causé une inondation. De nombreux bâtiments se sont écroulés, entre autres une fabrique qui occupait 800 ouvriers.

**Orient.** — Un combat de quatre heures a eu lieu entre des postes monténégrins et albanais. Les Albanais ont incendié deux localités. La population a pris la fuite et s'est réfugiée au Monténégro.

Le ministre du Monténégro a adressé de sérieuses représentations à la Porte au sujet de cet incident et d'autres qui l'ont précédé. Il l'a prié de prendre des mesures énergiques; sinon, une effusion de sang serait inévitable.

**Etats-Unis.** — La Chambre a voté, par 209 voix contre 91, une résolution en faveur de l'annexion de Hawaï.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance des 8 et 15 juin 1898. — Le Conseil décide d'autoriser la commune de Châtel-Saint-Denis à tenir sa foire d'octobre le lundi qui suit le 2<sup>e</sup> dimanche d'octobre, cela à partir de l'année 1898.

Le Conseil nomme : M. l'abbé Eby, Jean, rév. curé, à Plasseib, membre délégué de l'Etat dans la Commission d'école du cercle de Plasseib.

M. Dougoud, Cyprien, à Romont, vérificateur des poids et mesures du 2<sup>me</sup> arrondissement (Gruyère, Glâne et Veveyse) et du 5<sup>me</sup> sous-arrondissement (Glâne).

**Tribunal cantonal.** — M. Cyprien Clerc, juge cantonal, est nommé vice-président de ce corps, en remplacement de feu M. Louis Wuilleret.

**Recours Zahnd.** — Le Conseil fédéral a déclaré bien fondé le recours adressé par M. l'avocat Biemann, à Fribourg, au nom de M. Samuel Zahnd, à Niedermöhren, contre une décision du Conseil d'Etat de Fribourg lui refusant une patente d'auberge. Le Conseil fédéral a basé son arrêt sur le fait d'une inégalité devant la loi par rapport à des concessions accordées libéralement dans d'autres communes du canton.

**Affaire Huber.** — D'après le *Neues Winterthurer Tagblatt*, Huber, le meurtrier de l'employé postal Angst, aurait fait de nouveaux aveux, tout en niant encore sa participation directe au crime. Il avoue qu'il a quitté le café Malvernay, à Genève, pour se rendre à son domicile charger son revolver; après cela il aurait pris avec son camarade, qui l'engageait à commettre l'attentat, le train de nuit. Les dépositions de Mlle Roth, du musicien et du jeune négociant qui se trouvaient dans le même wagon que lui seraient exactes, mais il dit que, pris de remords, il a sauté du train, pendant que son camarade a accompli le crime.

Lorsque, ensuite de ce nouveau mensonge, on lui fait remarquer d'où provient qu'on a retrouvé son revolver, qu'il avoue avoir chargé, déchargé, il ne trouve plus rien à répliquer et se met à pleurer.

On s'attend à ce qu'il finisse par faire des aveux complets d'ici peu.

**Fête de gymnastique.** — C'est dimanche prochain, 19 juin, que la section de gymnastique l'Ancienne célébrera le cinquantenaire de sa fondation.

A cette occasion, elle a adressé des invitations à un grand nombre de sections avec prière de déléguer leurs meilleurs gymnastes. Plus de 80 gymnastes ont ainsi déjà annoncé leur participation; parmi eux se trouvent un grand nombre de couronnés à la dernière fête fédérale de Schaffhouse et beaucoup de couronnés cantonaux. Ce championnat qui est absolument nouveau en Suisse, offrira donc un intérêt tout particulier.

Le concours aura lieu sur les Grand'Places et des estrades permettront aux assistants de jouir sans fatigue du spectacle. Les exercices qui plaisent le plus au public auront lieu l'après-midi. Le Comité espère une forte participation de visiteurs du dehors. Le soir, après la distribution des prix à tous les concurrents et le banquet officiel, aura lieu un grand bal dans la nouvelle halle de gymnastique et le lendemain une excursion en voiture.

**Avis.** — Le public et les voituriers en particulier sont priés de circuler avec précaution et prudence pendant l'exécution des travaux sur le pont de la Glâne, route de Romont à Mézières. En outre, le passage de lourdes charges y est interdit jusqu'à nouvel avis. Dans les cas urgents, elles pourront toutefois y passer moyennant entente avec l'entrepreneur qui devra prendre les mesures de précaution nécessaires.

On se souvient que M. Edouard Rod avait fait d'un nommé Maradan le héros d'un de ses romans, et que celui-ci de sa prison avait intenté à l'auteur un inutile procès en diffamation. Maradan, condamné pour avoir tenté de tuer sa femme, a purgé sa peine il y a une année. Mais il vient de nouveau d'être écroué à Romont pour des faits semblables. Ayant menacé son fils âgé de 14 ans, celui-ci se réfugia chez des voisins, qui portèrent plainte. Au cours de l'instruction, ce jeune homme déclara que sa petite sœur ne serait pas morte si son père ne l'avait pas poussée du haut d'un escalier; la mort de l'enfant avait été attribuée aux suites d'un accident au cours d'une maladie.

**Incendie.** — Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a complètement détruit la fabrique de colle Hummel, située à l'extrémité du village de Montilier, à proximité de la route de Sugiez. Les dégâts sont assez considérables. La cause du sinistre est encore inconnue.

## GRUYÈRE

**Conseil général.** — Jeudi soir, le Conseil général de Bulle a décidé de porter le subside de la ville à l'école secondaire de 400 à 800 fr. Des améliorations sérieuses ont motivé cette augmentation.

Il a ratifié la vente de parcelles de terrain destinées à recevoir des constructions et autorisé l'achat des installations d'eau Crotti à des conditions avantageuses.

Il a chargé le conseil communal d'étudier la création d'une école supérieure de jeunes filles et de réunir au plus tôt les contribuables qui auront à se prononcer pour l'un ou l'autre des projets destinés à faciliter la circulation dans notre contrée.

Bonne séance que nous devons à la proportionnelle. Il y avait peu d'absents.

**Tribunal.** — Le *Fribourgeois* annonce que l'inspecteur scolaire François Oberson lui intente un procès pour des articles parus déjà en 1895!

La cause viendra en tribunal de la Gruyère demain, samedi 18 juin. M. Progin présentera lui-même la défense de la rédaction.

Le public suivra avec intérêt cette affaire.

C'est également pour demain, samedi, que l'ancien rédacteur et l'imprimeur-éditeur de la *Gruyère* sont cités devant le tribunal pour une petite correspondance ayant paru dans le numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1897, ensuite d'une plainte déposée par MM. l'inspecteur scolaire Crausaz et son fils.

### COMPTE RENDU de la Cuisine pour les pauvres de Bulle pendant l'hiver 1897 à 1898.

RECETTES	
Solde de 1897, en dépôt à la Banque popul.	Fr. 943 06
Int. de ce dépôt 35 fr. 70 moins impôt 3.25	> 32 45
Produit de la quête de nov. 1897 (espèces)	> 830 70
> > > (denrées)	> 190 —
Don de M. Eugène Glasson, syndic	> 100 —
Dons divers : MM. Bisig, Gremaud et Desbiolles	> 51 —
	Fr. 2147 21

DÉPENSES	
Achats et frais divers	Fr. 889 65
Denrées reçues	> 190 —
	> 1079 65
Solde restant en dépôt,	Fr. 1067 56

La distribution des soupes a été faite pendant 72 jours. Dépense en moyenne par jour : 15 fr. Rations de soupe et de pain distribuées aux enfants des écoles : 11,704.

Bulle, le 15 juin 1898.  
La Caissière : L. CHIFFELLE. La Présidente : E. DECROUX.

### PETITES RECETTES

**Contre le mal de dents.** — Quand on a bien mal aux dents, on essaye tout et on ne trouve souvent pas grand'chose d'efficace. Mais ça fait toujours passer le temps et quelquefois, par hasard, ça réussit. Ainsi, raconte un confrère, je me suis radicalement et instantanément guéri à deux ou trois reprises avec du salicylate de soude, tandis qu'à d'autres à qui je l'avais conseillé l'effet a été nul.

En voici un qui, dans la *Nature*, déclare s'être très bien trouvé de se frotter les gencives avec du coton trempé dans du vinaigre porté à l'ébullition et appliqué aussi chaud que possible sur la gencive. Et pourquoi pas? Pour mon compte, si j'avais encore de quoi avoir mal aux dents, j'essayerais.

### BIBLIOGRAPHIE

La deuxième livraison des *Etudes pittoresques* (album grand format de vues photographiques en couleurs), éditée par le Comptoir de phototypie, à Neuchâtel, vient de paraître et contient la série des vues d'Egypte commencée avec le N° 1.

Cet album, mis en vente au prix incroyable de 60 c. la livraison, fera l'admiration de tous les amateurs d'œuvres artistiques. Impossible de rêver une exécution plus soignée : papier de luxe, netteté admirable, coloris bien approprié, sans exagération de teintes; tout est combiné pour offrir aux heureux souscripteurs de cette publication une collection vraiment superbe et intéressante des merveilles qu'offre un *Voyage autour du monde*.

C'est à se demander comment il est possible d'exécuter un pareil travail au prix si modique de 60 c. la livraison.

Le Comptoir de phototypie à Neuchâtel en a seul le secret et nous n'hésitons nullement à nous joindre à ceux qui lui adressent les plus vives félicitations pour la belle publication qu'il offre en ce moment à sa clientèle suisse.

Magasins Populaires	Toiles en coton écarlates et blanches	à — 20 p. m.
de	Indiennes pour robes et	> — 45 >
MAX WIRTH	enfouirages	> — 45 >
ZURICH,	Cotonne pour chemises,	> — 40 >
Bâle, St-Gall,	bon teint	> — 40 >
offrent à des	Coutil lit et limoges p'	> — 85 >
prix tr. avan-	enfouirages	> — 85 >
tageux et en-	Piqués, basins et damas	> — 60 >
voient échan-	Rideaux, vitrages, étof-	> — 45 >
tillons franco.	fes, etc., pour meubles	> 1. — >
Adresse :	Etoffes p' hab <sup>ts</sup> d'ouvriers	> 1. — >
MAX WIRTH	Choix immense. Prix reconnus	
Zurich.	excessivement bon marché.	

†  
Monsieur Martin MORAND, tenancier du Tirage, à Bulle, son fils et toute la parenté ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce et cousine,  
**Madame Rosalie Morand,** morte chrétiennement ce matin à 6 heures, à l'âge de 40 ans.  
L'enterrement aura lieu **dimanche le 19 juin,** à 2 heures.  
Bulle, le 16 juin 1898.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles Sandan et Trébulliet, à Bulle, remercient vivement toutes les personnes et particulièrement le Cercle des Arts et Métiers pour les nombreuses marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la mort et de l'enterrement de leur regretté  
**François SAUDAN,**  
**Miel garanti pur**  
à 1 fr. la livre.  
**CONFITURES** depuis 50 c. la livre.  
Chez **L. TREYVAUD,**  
MAGASIN DE COMESTIBLES  
Grand'rue 88, **Bulle.**

**Soumission.**  
La commune de La Tour-de-Trême met en soumission la confection d'environ 65 mètres métriques bois de sapin, répartis en deux lots dans sa forêt de la Mossetaz.  
Le forestier sera à la disposition des intéressés pour voir les bois et fournir les indications nécessaires, le vendredi 17 juin prochain, dès 9 heures du matin, au fenil de dite forêt.  
Les soumissions seront reçues auprès de M. le syndic jusqu'au samedi 18 juin, à 6 h. du soir.  
La Tour, le 13 juin 1898.  
Par ordre :  
Le Secréariat communal.

**De bons charpentiers**  
sont demandés chez BRETSCHY FRÈRES, entrepreneurs, Bulle.  
**A vendre ou à louer :**  
Une **jolie maison** sise à Vuadens.  
S'adresser à Romain MORET, feu Joseph.  
**On offre à vendre :**  
Un **char à ressorts neuf**, chez STAUB, peintre, à Bulle.  
**Chambre meublée à louer.** S'adresser chez Louis PASQUIER, rue de Bouleyres N° 85.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

### Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :  
 4 % contre certificats de dépôts à 5 ans fixe ;  
 3 1/2 % sur carnets d'épargne ;  
 3 % en compte courant, sans commission, remboursables à vue.

### La CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg

émet continuellement des cédules avec intérêt annuel 3 1/2 %, placement consenti par le déposant pour une durée de cinq ans et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois.

Elle cède aussi, sous bonification du rate d'intérêt couru, des cédules de sa série K, en coupures de 500 fr., intérêt à 3 1/2 % l'an, payable par semestre au 15 avril et 15 octobre, remboursables au 15 octobre 1900.

Société fédérale de gymnastique

FRIBOURG L'ANCIENNE FRIBOURG

Dimanche 19 juin 1898,  
 à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire :

### GRAND CHAMPIONNAT

entre 80 des meilleurs gymnastes suisses.

MUSIQUE DE FÊTE :

Musique de Landwehr, Fribourg.

#### PROGRAMME

Matin. — 8 h. Remise des cartes de fête.  
 9 > Concours aux engins : saut, grimper, cheval.  
 Concours aux nationaux : lever et jet de pierres, saut.  
 11 1/2 > Grand banquet officiel à la Halle de gymnastique.  
 Soir. — 1 > Cortège en ville.  
 2 > Continuation des exercices. Engins : reck, barres parallèles. Nationaux : lutte suisse et lutte libre.  
 6 > Distribution des prix.

Prix des places pour spectateurs :

Estrades : Places numérotées, 2 fr. Pourtour, premier banc, 1 fr. 50. Pourtour, deuxième et troisième banc, 1 fr. Places debout, 50 c.  
 En vente à l'avance dans les magasins de cigares de Mme Arquiche ; Mme Egger, au Pacha ; A. Kern, Ville de la Havane, et A. Martin, à la Civette, Fribourg.

### CRAVATES — RÉGATES

Régates avec épingles dep. 40 c.; nœuds noirs et couleurs dep. 50 c.; parfumerie fine; savons au lait de lis à 60 c.; peignes de côte dep. 20 c. la paire; fers à ondule dep. 90 c.; brosses à habits et à cheveux dep. 40 c.; bretelles dep. 35 c.; porte-monnaie dep. 10 c.

Lavages de tête système anglais et coiffure de dames.

Ouvrages en cheveux.

Chez A. MARGOT, coiffeur, en face du Cheval-Blanc, BULLE

### Cycles en tous genres.

Achat, vente, échange, location, leçons.  
 Assortiment d'accessoires. — Huile spéciale. — Lampe acétylène.

Atelier de réparations et transformations.

Vente des marques Clever, Waffenschrad, Draisi, etc.  
 Célèbre CLEVELAND, la reine des bicyclettes.

Agence pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut :  
 Jos. GREMAUD, mécanicien, à Bulle.  
 Atelier et dépôt au-dessous de l'église.

### Ciment Portland.

La Fabrique suisse de ciment Portland, à St-Sulpice, informe MM. les entrepreneurs et particuliers que M. Albert GILLARD, architecte-entrepreneur, à Bulle, a toujours en dépôt son Ciment Portland artificiel à prise lente, réputé dans toute la Suisse comme produit de première qualité.

Pour bétail :

Graines et farine de lin,  
 Sel de Glauber

Chez L. Treyvaud, 38 Grand'rue, Bulle.

### Hospice de Bulle.

La fourniture du pain, de la viande et du lait pendant le second semestre 1898 est mise au concours.

Pour la fourniture du pain et de la viande, on n'acceptera que les soumissions basées sur le prix courant. Celles à prix fixes seront écartées.

Dépôt des soumissions au Bureau de ville jusqu'au vendredi 24 juin prochain, à 5 heures du soir.

Le Secrétariat communal.



Société des carabiniers  
 DE BULLE

Le tir ordinaire est renvoyé au dimanche 26 juin courant.

LE COMITÉ

On demande

une bonne servante pour travailler à la campagne et aider au ménage. Entrée de suite. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

### LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison Perret-Berthot — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc

avise son honorable clientèle que, vu la prochaine restriction de commerce, il liquidera les marchandises suivantes avec un grand rabais sur tous les articles, tels que : Chapeaux d'hommes, d'enfants, paille et feutre ; grand choix de chapeaux nouveauté pour dames et fillettes, garnis et non garnis ; grand assortiment de rubans, fleurs, plumes, dentelles, soierie, velours, ruches, gants de fil et de peau, corsets, mercerie, bonneterie, ombrelles, parapluies, lingerie pour dames ; chemises d'hommes, blanches et couleur ; blouses bleues et grises ; bijouterie, parfumerie, toiles cirées, couteaux, cuillers, valises ; grand assortiment de paniers, jouets d'enfants, papeterie, porte-monnaie. Savon de Marseille à 20 c. le morceau et quantité d'autres articles trop longs à mentionner.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins

A LA CONCURRENCE

5 médailles bronze, argent et or.

### St PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45

### Teinture — Lavage chimique — Dégraissage de O. THIEL, Neuchâtel.

Usine à vapeur, installation perfectionnée.

Un des premiers ateliers en Suisse.

Dépôt pour Bulle : chez Mlle Céline Gobet, tailleuse, Grand'rue ;

Mlle Esther Dalloz, modes.

Romont : chez Mme Marie Losey, modes.

Demandez prospectus. Se recommande : O. THIEL

Aux ménagères !

Le MAGGI en flacons donne un goût exquis à tout potage. Il est en vente chez Jules Marmier, boul. et épicerie, Vuadens. Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

58 ANNÉES DE SUCCÈS  
 2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895).  
 HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY  
 Expositions de ROUEN 1896, BRUXELLES 1897.

### ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

le seul alcool de menthe véritable.

BOISSON D'AGRÈMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

SANTÉ. — A plus forte dose, infallible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie, le mal de mer.

TOILETTE. — Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.

Se méfier des imitations. EXIGER le nom DE RICQLÈS

Graine et farine de lin.

Grains pour la volaille.

Biscuits pour les chiens.

Graisse à traire les vaches  
 d'A. PANGHAUD, chez

Ch. Morel,  
 marchand de farines, Bulle.

### A VENDRE

Une maison avec débit de vin et de café, comprenant 2 étages, 2 caves, galetas, plus une grange, écurie et 1 1/2 pose de bon pré à foin et regain.

S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

### MISES

Judi 23 juin courant, dès les 10 heures du matin, au bout de la Promenade, à Bulle, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre, par voie de mises publiques, deux machines à coudre, dont une pour cordonnier et l'autre pour tailleur, taxées à bas prix.

La vente a lieu au comptant.

Bulle, le 17 juin 1898.

L'Office des poursuites.

Jambon de toute 1<sup>re</sup> qualité, bien fumé, extra maigre, 10 kg., fr. 12.60 ; lard maigre, sans borax, 10 kg., fr. 13.40 ; lard gras, épais, 10 kg., fr. 11.50 ; saindoux, garanti pur, 10 kg., fr. 11.30 ; pruneaux secs, doux, 10 kg., 4.30 ; quartiers de poires sèches, 10 kg., fr. 4.90.

P. JOHO, maison d'expédition, Muri (Argovie).

### Emplettes

avant-agenes de VINS D'ESPAGNE blancs et rouges, garantis purs raisins, se font à l'occasion d-s fenaisons, au Cheval-Blanc, à Bulle.

SPECIALITÉ :  
 Vins vaudois et Fendant de Sion.  
 Isidore SEYDOUX

### Occasion unique.

A vendre immédiatement : appareil photographique neuf, 45 fr. au-dessous du prix coûtant. Objectif supérieur. Epreuves à disposition. L'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle, renseignera.

### A louer :

Les magasins du commerce de pailles tressées situés dans la maison du télégraphe, y compris les deux arcades.  
 S'adresser à M. Ch. BARDEY, sous la Croix-Blanche, à Bulle.



Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABO

Suisse... 1

... 6

Étranger... 1

... 6

payable d

Prix du numé

On s'abon: e

bureaux d

DO

Impossible

allé. Pensez

soit leurs réd

ponsables, tr

nel de la Gru

en l'an de gr

De quels d

Le Fribourg

ses lecteurs s

s'élève con

des boissons.

il y est forcé

aux expecto

peut s'en dor

naux. La Gr

présentions,

ques correspo

comme tout

se tenir sur

Abonné à

puis leur cré

connaissance

Qu'avaiert

imputé à cri

venir? J'étai

allé voir.

En arrivan

contre le Fr

tentait un ar

tait pas grav

au moins des

ger la légiti

FEUILLE

AU P

C

Dans la mai

sommeil du ju

coup de minuit

Le premier s

enser de s'être

hôte et ami. Le

plausibles : apr

ché Jean aux

Puis, certain q

saires, il avait

fiant à Dieu le

Juge de

J'étais seul, da

renseigner ; au

te chercher ? C

intulièrement. Je

la nuit, sans at

ment, Jean, qu'

— Bast. Il e

— Tu vois b

— Je me ser

débrouiller tou

— J'ai donc